

DOSSIER DE CANDIDATURE

EDITION 2026

Concours de l'engagement citoyen



LES TALENTS DE L'ENGAGEMENT

Règlement du concours

Porté par la préfecture d'Eure-et-Loir, le concours des Talents de l'Engagement, organisé en partenariat avec le Conseil départemental, l'ONACVG, la Caisse d'allocations familiales et les services académiques de l'Éducation nationale, a pour but de valoriser et de concrétiser les projets d'engagement des Euréliennes et Euréliens. Les lauréats du concours se verront octroyer une bourse, pour financer la mise en œuvre de leur projet d'engagement.

1 - Les porteurs de projet

Tout habitant d'Eure-et-Loir, âgé de 14 ans ou plus, peut participer au concours. Chaque projet peut être porté individuellement ou en groupe, par des habitants ou des associations.

S'agissant des projets collectifs, le présent dossier de candidature désigne comme porteur de projet une personne référente (page 1). Un tableau dédié (page 8) permet de renseigner l'ensemble des participants.

Les projets privilégiés seront des initiatives nouvelles, et non la continuation d'actions récurrentes bénéficiant de subventions publiques.

2- Les thématiques

Chaque candidat doit inscrire son projet dans une des quatre thématiques suivantes :

- Prix pour l'Histoire et le souvenir ;
- Prix pour la solidarité au quotidien et l'engagement citoyen ;
- Prix pour la protection de l'environnement ;
- Prix spécial "Jeunesse engagée".

3 - Calendrier et modalités du concours

AVANT LE 27 AVRIL 2026 : Dépôt des dossiers de candidature, à l'adresse mail suivante : concours-engagement@eure-et-loir.gouv.fr

MAI 2026 : Présélection des projets à partir des dossiers de candidature.

FIN MAI 2026 : Présentation orale des candidatures présélectionnées devant un jury. Les candidats présenteront leur projet pendant 5 minutes, puis seront interrogés pendant 5 minutes.

JUIN 2026 : Proclamation des résultats. Les lauréats seront révélés lors d'une grande soirée de l'Engagement.

4 - Les prix

Chaque lauréat se verra octroyer une bourse, d'un montant représentant au maximum 80% du budget prévisionnel, dans la limite de 4 000€.

La bourse accordée devra être exclusivement utilisée pour mettre en œuvre le projet décrit dans le dossier de candidature. Un bilan qualitatif et quantitatif sera ainsi remis aux services préfectoraux dans l'année qui suivra l'octroi de la bourse. Si l'action n'a pas été mise en œuvre, ou partiellement mise en œuvre, il pourra être demandé aux porteurs de restituer tout ou partie du montant de la bourse.

Les lauréats de l'édition 2025 ne sont pas autorisés à concourir, à nouveau.

Le prix spécial "Jeunesse engagée" sera attribué aux projets portés majoritairement par des jeunes de 11 à 14 ans.

Identification du projet & du porteur de projet

Porteur de projet

NOM DU PROJET :

Les groupes d'habitants et les associations sont invités à désigner une personne référente. S'agissant des groupes, la liste des participants sera renseignée page 8.

Habitant(s) Association

Nom :

Mail :

Prénom :

Téléphone :

Date de naissance :

Nom de l'association (le cas échéant) :

Le projet

Thématique choisie : Prix pour l'Histoire et le Souvenir

Prix pour la Solidarité au quotidien et l'engagement citoyen

Prix pour la protection de l'environnement

Prix spécial Jeunesse engagée

Identification du projet & du porteur de projet

Composition du groupe (le cas échéant) :

Dans le cas où le groupe comporte plus de cinq personnes, merci de bien vouloir annexer un tableau, reprenant le modèle-ci-dessous, au dossier de candidature.

	Nom	Prénom	Âge	Rôle dans le projet
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

Objectifs du projet :

Identification du projet & du porteur de projet

Description du projet :

Déroulement prévisionnel du projet :

Public(s) cible(s) du projet :

Identification du projet & du porteur de projet

Besoins (matériel, logistique, prestations, communication) :

**Co-financeurs, partenaires, subventions sollicitées par ailleurs
(le cas échéant) :**

Date de réalisation du projet : _____

Lieu(x) de déploiement du projet :

Déclarations sur l'honneur et listes des pièces justificatives

Je soussigné(e) :

Référent(e) du projet :

Au nom de l'association (le cas échéant) :

Certifie exacts les renseignements fournis dans ce dossier, assure adhérer au règlement du concours "Les Talents de l'Engagement" et autorise les organisateurs à reproduire sur tout support et par tous procédés et à diffuser, à titre gratuit et non exclusif, la (ou les) photographie(s) me représentant ainsi que mon témoignage recueilli à l'occasion de la soirée de l'engagement :

Date, lieu et signature



Je soussigné(e) :

Accompagnateur référent du projet (le cas échéant) :

M'engage à appuyer le ou les porteurs dans la mise en œuvre du projet décrit dans le présent dossier de candidature dans le cas où ce projet serait lauréat d'un prix et autorise les organisateurs à reproduire sur tout support et par tous procédés et à diffuser, à titre gratuit et non exclusif, la (ou les) photographie(s) me représentant ainsi que mon témoignage recueilli à l'occasion de la soirée de l'engagement :

Date, lieu et signature



Pièces justificatives à fournir :

Pour les habitants :

- Pièces d'identité des différents porteurs ;
- Relevé d'identité bancaire du porteur ;
- Justificatifs de domicile des différents porteurs.

Pour les associations :

- Relevé d'identité bancaire ;
- Délégation de signature (dans le cas où le dossier ne serait pas signé par le représentant légal) ;
- Compte de résultat et bilan ;
- Rapport du commissaire aux comptes si l'association est soumise à certaines obligations comptables ;
- Statuts régulièrement déclarés et liste des personnes chargées de la direction de la structure.
- Autres financements publics sollicités en 2025 et 2026